

Vision du patrimoine 2016-2026

Le cas du quartier Saint-Jean-Baptiste dit le Faubourg

Le quartier Saint-Jean-Baptiste ou le faubourg Saint-Jean-Baptiste tel qu'on l'appelait encore au début du XX^{ème} siècle est composé en fait de deux faubourgs distincts qui se sont développés indépendamment jusqu'à ce que leurs expansions progressives, des plaques tectoniques urbaines, les amènent à se réunir à la hauteur de la rue Saint-Patrick. Mais les traces de leur développement sont toujours visibles, malgré les grands bouleversements des années 70. Nous avons donc avant cette période de réaménagement urbain deux faubourgs distincts, Saint-Jean (*connu au XIX^{ème} siècle comme St. John's Ward*) et Saint-Louis (*connu au XIX^{ème} siècle comme Montcalm Ward, puis à la fin du XX^{ème} siècle Colline parlementaire*) avec une troisième zone restée non construite jusqu'au départ de l'armée britannique, *Army Ward, faisant partie du système de défense de la ville en dehors des murs, incluant les quatre tours Martello.*

Rêver le quartier patrimonial idéal

1-Comment imaginez-vous un quartier patrimonial idéal ?

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a fait deux fois l'exercice de réflexion en 2014 (projet d'éco-quartier) et en 2016 (Vision 2040 pour la capitale, dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec).

Le patrimoine architectural est un aspect du projet d'éco-quartier que poursuit le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Comment amener un quartier dont le bâti date principalement du XIX^{ème} siècle au XXI^{ème} sans en détruire l'âme (topographie + bâti + habitants)?

2-Quelles actions devons-nous privilégier pour atteindre ce quartier ?

Il est nécessaire que tous les Services de la Ville soient conscient de cette volonté et qu'ils fassent en sorte que toute intervention (rénovation des infrastructures, réaménagements de surface, programme de subvention, PPU, plan de construction etc.) dans le quartier de Saint-Jean-Baptiste concoure à atteindre ce but.

3-Quels projets ou quelles villes devraient nous inspirer?

On devrait s'inspirer de notre propre tradition dans l'art de vivre en ville et faire du quartier Saint-Jean-Baptiste un endroit qui inspirera les autres.

Le patrimoine, un levier de développement et d'innovation

1- Quelles devraient être les priorités de la Ville pour les 10 prochaines années en matière de patrimoine?

2- Face à l'essor des nouvelles technologies, peut-on imaginer de nouvelles façons de gérer et d'enrichir notre patrimoine ?

Par deux fois, les citoyens ont alerté la Ville concernant l'enclos paroissial St. Matthew, au début des années 1980 et 20 ans plus tard. La 2^{ème} fois, en réponse, un 1^{er} projet de rénovation a été montré et rejeté étant considéré comme un véritable acte de vandalisme au nom du design contemporain témoignant d'une profonde méconnaissance de l'importance historique et urbanistique des lieux par la population (résidents et surtout de non-résidents liés à la communauté anglophone) même si ce dossier n'a pas fait l'objet d'une consultation publique. Un 2^{ème} projet, plus respectueux d'un site religieux non désacralisé et encore plein d'ossements (+-8000 sépultures selon les archéologues) a été proposé. Considérant comme désuet le système d'interprétation installé lors de la 1^{ère} rénovation au début des années 1980, le Service de la culture avait opté au départ, pour la création d'un cénotaphe, projet abandonné suite à des pressions, pour se tourner vers un système technologique extrêmement discret et très riche en informations.

Morale de cette histoire : la technologie et le savoir-faire contemporain peuvent très bien mettre en valeur le patrimoine sans que, pour autant, l'un et l'autre perdent leur essence.

3- Comment concilier les paysages culturels patrimoniaux et l'évolution d'une ville moderne?

Statut par rapport à l'arrondissement historique du Vieux-Québec

Le quartier Saint-Jean-Baptiste fait partie de la première couronne de banlieues en dehors des murs du Vieux-Québec telle que décrétée par Charles Jacques Huault de Montmagny, premier gouverneur de la Nouvelle-France de 1636 à 1648. Jadis, selon les périodes, il y a peu ou pas de construction près des murs afin de ne pas nuire à la défense de la ville. De nos jours, il continue de jouer son rôle protecteur face à la ville emmurée en faisant la transition entre la vieille ville et la ville moderne. Il ne faut pas muséifier notre quartier, ni le patrimonialiser à outrance. Il faut trouver un équilibre entre l'extrême rigueur et l'extrême laisser-aller.

Il faut travailler à en conserver la qualité de vie pour qu'il demeure un quartier de centre-ville habitable et habité, pour qu'il soit agréable à vivre et à partager. Il ne doit pas être considéré comme un arrondissement historique si ce statut doit être accompagné de mesures visant à étouffer financièrement les propriétaires et résidents au point d'en accélérer la mutation populationnelle socio-économique et un certain dépeuplement lié à son caractère patrimonial exacerbé.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste possède déjà une mixité socioéconomique, une mixité de fonctions (résidentiel, commercial, touristique, institutionnel, administratif), des services de proximité. Nous ne voulons surtout pas perdre ces atouts mais plutôt construire à partir de cette base.

Le quartier dans son paysage urbain

Il y a le quartier vu de l'extérieur (à partir de l'est du nord et de l'ouest) par le reste de la ville; il y a le quartier qui regarde la ville vers le nord grâce à ses percées visuelles et enfin il y a le quartier qui se regarde lui-même grâce à ses perspectives intérieures, sa scénographie urbaine. Il faut donc identifier, protéger et mettre en valeur les percées et perspectives visuelles. Étant conscients des corridors visuels de la Basse-ville (de Charlesbourg au quartier Saint-Roch) vers la Haute-ville, il faut éviter d'autoriser la construction de nouveaux bâtiments qui ne tiendraient pas compte de la topographie et du grain particulier du bâti traditionnel sur le coteau Sainte-Geneviève. L'architecture contemporaine, parfois simpliste, écrase sans respect les édifices plus anciens, sans désirer les accompagner et les mettre en valeur. C'est tout le problème de l'intégration architecturale en milieux anciens.

Ce qu'on doit protéger dans le quartier, c'est son caractère d'ensemble : tous les bâtiments plus modestes qui accompagnent depuis le XIX^{ème} siècle les bâtiments exceptionnels, qu'ils soient classés (église Saint-Jean-Baptiste et sa place publique/parvis, l'enclos paroissial St. Matthew, l'Hôtel du parlement, les deux premiers pavillons de l'ancien hôpital Jeffery-Hale, les trois tours Martello) ou non (immeuble commercial Faguy-Lespinay).

4- De quelle façon la Ville peut-elle enrichir son patrimoine ? Comment faire en sorte que les constructions et les aménagements d'aujourd'hui deviennent le patrimoine de demain?

Comme on le sait, le centre-ville est densément construit. Il y reste peu de terrains construisibles et ils le sont parce qu'en général on a démoli les bâtiments qui les occupaient ou que les incendies, criminels ou non, ont joué le même rôle. Il faut instaurer le respect de l'existant comme 1^{ère} règle urbanistique. Si on doit reconstruire, il faut que ce soit mieux qu'avant, pas seulement correct. Ou bien le projet est génial et il rejoindra le club des rares édifices exceptionnels, ou bien on s'en tient à des règles précises.

Les rues dans le quartier

Le nouvel édifice à implanter doit rappeler le rythme des façades respectant les séquences des lots d'origine et le gabarit des bâtiments pour éviter que les nouveaux édifices écrasent visuellement les bâtiments plus anciens.

Les bâtiments sur la rue

Il faut veiller à l'application des règlements dans le respect de l'architecture en promouvant, par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec ainsi que par les techniciens du Service des permis, l'utilisation du guide d'intervention *Conserver et mettre en valeur les quartiers centraux de Québec* (2002) destiné à ceux qui veulent intervenir dans des quartiers anciens situés en dehors des arrondissements historiques pour conserver les caractéristiques architecturales des bâtiments à rénover et orienter la conception des nouveaux bâtiments à insérer dans le tissu urbain patrimonial. On ne permet pas l'installation de portes en métal avec caissons début 20^{ème} siècle sur un édifice des années 60.

Une attention spéciale devrait être apportée aux éléments architectoniques, stylistiques et décoratifs, détails (ouvertures, fenêtres, portes, oriels, corniches), aux matériaux (bois, pierre, briques, couleurs des matériaux), aux toitures (à pignons, mansardées, plates. Devons-nous nous prononcer pour ou contre le façadisme? Ce qui importe, c'est de garder/conservier/protéger l'unité visuelle du paysage culturel urbain, ce qui fait son unicité, de laisser des traces d'anciennes occupations maintenant désuètes comme les commerces de coins de rues qui étaient très fréquents. Le quartier Saint-Jean-Baptiste doit être considéré comme un ensemble culturel composé de sous-ensembles : zones commerciales, zones résidentielles, zones institutionnelles etc... avec en prime la zone balcon sur la ville et les Laurentides le long du coteau Sainte-Geneviève.

L'entretien régulier des bâtiments anciens s'impose et doit être stimulé par l'application des règles ainsi que la création de programmes de subventions ou d'allègement fiscal. Si un programme fonctionne moins bien dans le quartier Saint-Jean-Baptiste par rapport à d'autres quartiers, il faut l'adapter en fonction du résultat attendu. Il ne faut pas l'abolir unilatéralement sans consultation du milieu.

Un patrimoine diversifié à préserver, à enrichir et à transmettre

5- La Ville de Québec fait-elle du bon travail? Comment peut-elle améliorer ses pratiques?

Relation avec les citoyens

Éduquer la section des permis qui est incohérente dans ses réponses : par exemple, un citoyen qui demande un renseignement ne se fera pas répondre de la même manière qu'un entrepreneur sur les démarches à suivre lors d'un projet.

Relation avec les fournisseurs de services publics

Mentionnons la présence des services publics sur la rue. Il faut plus de contrôle de la part de la Ville. La négligence ou l'indifférence d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell Canada contribue à détruire la beauté du quartier. En Europe, il y a une conscience environnementale et esthétique qui fait que tout le filage aérien est sous terre. Ici dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, les résidents ont besoin d'espace pour circuler en toute sécurité (particulièrement en hiver où la rue est mieux entretenue que les trottoirs). Il y a tellement d'obstacles sur les trottoirs qu'ils sont impraticables en toutes saisons. Il faut nettoyer notre environnement physique visuel de tous ces poteaux, souvent doublés d'un

autre poteau en totalité ou en partie, supportant des guirlandes de fils. Dans le moindre petit village de France, tout cela est invisible. La ville semble accepter la situation comme étant normale alors que ce n'est pas normal, pas dans un quartier central à caractère patrimonial et touristique aux portes du Vieux Québec !

Le patrimoine végétal

Bien que la présence d'éléments végétaux sur rue ne soit pas de nature patrimoniale, si on exclut des sites privilégiés comme l'enclos paroissial St. Matthew dont les arbres sont parmi les plus vieux du centre-ville, l'arboretum des Sœurs du Bon-Pasteur et le quadrilatère de l'ancien hôpital Jeffery-Hale, il y en a toujours eu dans le quartier, mais surtout hors rue, dans les cours intérieures et les enclos privés.

À la fois pour des raisons de qualité de vie et de lutte aux îlots de chaleur, il faut planifier le remplacement progressif de ces arbres vieillissants et même en planter de nouveaux en des espaces urbains non traditionnels. En effet, autrefois lors de grandes fêtes, les rues étaient bordées de petits arbres coupés utilisés comme éléments décoratifs. Alors végétalisons nos rues à l'année. Plantons dans les meilleures conditions possibles: à travers les dernières décennies différentes techniques de plantation en milieu urbain ont été expérimentées par le Service de l'environnement. Il est à souhaiter qu'une solution viable à long terme a été trouvée : métrage cube de sol (10m cubes) et ensuite qu'un entretien constant de ce patrimoine végétal sera fait.

Patrimoine archéologique

L'archéologie est un sujet dont on n'entend jamais parler et pourtant des études de potentiel des sites, qu'ils soient ou non à construire, le résultats des études des ossements prélevés dans le cimetière St. Matthew etc... sont des mines d'informations qui devraient être publicisées, par exemple, au moyen de mini-expositions et des conférences.

Patrimoine toponymique

Nommer les lieux de mémoires est un geste politique important pour notre avenir patrimonial. Décider qu'on cessera de parler d'un personnage qui a marqué notre espace au détriment d'un autre sous l'effet d'une mode, d'une émotion ou du désir de perpétuer sa mémoire sans de bonnes raisons est une forme d'inculture et de vandalisme, un réel irrespect des actes fondateurs et des acteurs qui ont permis à notre ville d'être ce qu'elle est devenue. Suite à la fusion, lors de l'harmonisation des noms de rues dans la nouvelle Ville de Québec, et même avant, plusieurs noms de rues ont changé dans notre quartier. De petites rues ont pris des noms d'ex-premiers ministres effaçant de notre mémoire des noms plus anciens liés à l'histoire sociale, politique, immobilière et urbanistique de notre quartier.

Promotion du patrimoine

Il faut souligner l'élaboration d'outil de promotion du patrimoine et de l'histoire locale comme les plaques épigraphiques, les exposition de découvertes/objets/histoire/archéologie, les guides d'auto-visite, les circuits de visites guidées, les outils développés par et avec le partenariat de la Ville de Québec (*Saint-Jean-Baptiste Entre faubourg et centre-ville* de la collection Les quartiers de Québec (1988), *Histoire de raconter Le faubourg Saint-Jean* (2006-réécrit en 2012), *Saint-Jean-Baptiste*

guide d'auto-visite via le patrimoine religieux (2015), l'application Découvrir Québec 2 (2015), le circuit sur iPod/iPad pour l'interprétation de l'enclos paroissial St. Matthew (2010), L'art public à Québec 144 œuvres à découvrir (2^{ème} édition augmentée en 2015), et bien d'autres plus anciens), l'animation en respect du caractère patrimonial des lieux, la mise en lumière de l'enclos paroissial St. Matthew et de l'église Saint-Jean-Baptiste. La ville doit faire connaître au grand public tous ces outils à chaque année.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste et le tourisme

Trouvé sur internet cette description du quartier: « Le faubourg **Saint-Jean-Baptiste** est le quartier grano-chic effervescent, plaque tournante de la jeunesse, des écolos et des artistes de tout acabit. »

Tourisme culturel et social

Si certains bâtiments de par leurs caractéristiques architecturales et leur position dans le quartier sont spécialement observés, régulièrement photographiés et même peints (l'église Saint-Jean-Baptiste, l'enclos paroissial St. Matthew et le bâtiment commercial Faguy et Lespinay), il n'en reste pas moins qu'il est important de conserver et améliorer les bâtiments qui forment l'environnement immédiat de ces édifices exceptionnels, de garder intactes l'authenticité des paysages urbains et leur unicité par rapport à l'offre touristique. Il faut se référer à la thèse de doctorat de Maryse Boivin: *Le rôle du développement durable dans l'attractivité touristique urbaine*, étude comparative Bordeaux-Québec (décembre 2015).

Il ne faut pas sous-estimer la question épineuse de l'hébergement touristique et de son corollaire l'hébergement illégal sur la vitalité sociale du quartier qui contribue au même titre que la topographie et l'architecture vernaculaire à donner une âme particulière au quartier Saint-Jean-Baptiste. On parle d'authenticité et non pas de faux vieux à la Disneyland, on parle de vrais résidents et non pas de personnages de théâtre.

En 2013 et 2014, la Bibliothèque de Québec a eu l'heureuse initiative d'organiser, dans le cadre de Québec en toutes lettres, une activité vespérale à l'intérieur de l'enclos paroissial St. Matthew et même à l'intérieur de l'église.

Tourisme politique et de congrès

En plus d'avoir une position stratégique au centre-ville, aux portes du Vieux-Québec, le quartier Saint-Jean-Baptiste, incluant la Colline parlementaire et le Centre des congrès, attire, en plus des échappés du Vieux-Québec, les aventureux post-manif ou post-conférences, ou post-salon. Car, oui, il y a des touristes dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

6- Comment la Ville peut-elle parfaire ses outils de planification et de contrôle en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés par différentes lois, notamment la Loi sur le patrimoine culturel et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme?

7- Quel devrait être le rôle de la Ville de Québec à l'égard * du patrimoine religieux

Extrêmement présent dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, ce patrimoine se décline de multiples façons. En plus des nombreuses églises paroissiales, temples ou synagogues de toutes traditions religieuses, on a pu répertorier des écoles (ordinaires ou destinées à l'enseignement religieux), des couvents/monastères, des patronages, des hôpitaux, des asiles, des orphelinats, des chapelles, des presbytères, des résidences pour des communautés et pour des étudiants, des cimetières, salles paroissiales, centres de loisirs, les édifices accueillant leurs œuvres sociales (Société Saint-Vincent-de-Paul, ouvriers, soupes populaires, vestiaires, scoutisme, activités culturelles etc...). Certains de ces édifices ont été démolis, d'autres recyclés, d'autres plus ou moins abandonnés en attente d'une démolition ou d'une reconversion et de rares autres ont conservé leurs usages initiaux.

Peu importe leur utilisation présente ou future, des efforts doivent être conjugués pour les maintenir debout, pour ne pas effacer à tout jamais leurs traces dans le paysage urbain. Pour cela, il faut mieux accompagner les propriétaires de ces édifices et ensembles, que ce soient des communautés religieuses, un diocèse ou une fabrique paroissiale, et encore plus lorsque que ce sont des bénévoles non propriétaires qui osent se lancer dans cette aventure encore plus ardue si les biens sont classés sites patrimoniaux (monuments historiques). Sachant que le Conseil du patrimoine religieux du Québec n'est qu'un organisme de financement, la Ville de Québec, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, devrait provoquer la création de groupes de ressources techniques spécialisés dans le patrimoine religieux pour accompagner les propriétaires (communautés religieuses, les conseils de fabriques ou laïques) qui veulent trouver un avenir pour ces édifices. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec pourrait jouer le rôle d'encadrement des groupes de ressources techniques spécialisés dans le patrimoine religieux. Les services offerts pourraient éviter que ces projets deviennent des fours crématoires pour les bénévoles : études de faisabilité et montages financiers, information sur les différents programmes et les besoins du milieu (complémentarité de projets pour assurer la viabilité économique), évaluation et définition des besoins, identification des ressources et des outils disponibles, planification du développement des projets, charge de projets, coordination de la réalisation du projet, démarches d'acquisition, recherche de financement et de mécénat, démarches auprès des différents partenaires publics, économiques et communautaires, et lien avec les professionnels – architectes, ingénieurs, notaires, etc., formation à la gestion démocratique (entreprise d'économie sociale), formation et aide à la gestion financière et administrative etc... Pourquoi forcer les bénévoles à réinventer les boutons à quatre trous sachant qu'en regroupant les informations et les expériences on sauve beaucoup de temps et d'énergie ? Si cela se faisait, l'épineuse question de la transmission des biens religieux à une autre instance et leur adaptation aux besoins contemporains deviendrait plus simple. Ce n'est pas toutes les communautés ou diocèses ou fabriques, qui ont l'intention, la volonté, l'acharnement et les moyens d'arriver à la réalisation de leur généreux projet. D'autres actions seraient appréciées : compléter l'opération de mise en lumière des vitraux de l'église St. Matthew et leur nettoyage/restauration; réaliser la mise en lumière de l'enclos paroissial St. Matthew (cimetière, église, murs et arbres); devenir un acteur

communautaire de 1^{er} plan dans le projet de reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste. Mettre les bonnes fonctions au bon endroit : la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste est à l'étroit dans l'église St. Matthew et elle nécessite d'importantes rénovations pour la rafraîchir pourquoi pas l'améliorer soit en l'agrandissant par en dedans (libérer la chapelle Saint George de son usage de rangement /débarras relocalisé dans l'ancienne sacristie réaménagée avec une mezzanine, bureau en haut et rangement en bas) ou en la réinstallant dans l'église Saint-Jean-Baptiste pour répondre aux besoins de la clientèle et compléter l'offre culturelle qui se dessine actuellement dans le cadre de la recherche de nouveaux usages pour l'église Saint-Jean-Baptiste. Le culte catholique romain pourrait, quant à lui, s'installer à l'église St. Matthew qui serait juste de la bonne capacité selon le curé Pierre Gingras.

* **des paysages culturels patrimoniaux** (Voir plus haut)

* **du patrimoine immatériel?**

« Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui peuvent se transmettre d'une personne à une autre ou d'un groupe à un autre. Ce sont: les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques, les représentations. Parce qu'il est transmis par des porteurs de traditions, de génération en génération, le patrimoine immatériel est vivant. »

Le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste qui a à son actif 16 expositions concernant l'église Saint-Jean-Baptiste et surtout le quartier qui l'entoure, d'autres activités culturelles ainsi que des publications (*Souvenirs d'enfance* 1 et 2, un guide d'auto visite, *Inoubliable Saint-Jean-Baptiste* une approche ethno-historique des trésors artistiques de l'église Saint-Jean-Baptiste et un calendrier-livre d'histoire) a basé, en tout ou en partie, ses six dernières expositions et deux publications sur les résultats d'une enquête de terrain autour de témoignages filmés et enregistrés de résidents, anciens et actuels.

Dans le cadre du futur Carrefour de généalogie prévu par l'organisme Espace solidaire, qui pourrait, entre autres aspects de son futur mandat, stimuler le tourisme généalogique en favorisant des projets comme des capsules filmées mettant en valeur des porteurs de traditions comme M. René Bureau, incidemment fondateur de la Société de généalogie de Québec. Le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste a déjà commencé en publiant en 2010 *Je suis né en 1915 à Saint-Jean-Baptiste* à partir des carnets de M. René Bureau. Ce n'était que la pointe de l'iceberg. À 101 ans depuis le 4 juillet dernier, il demeure une source inépuisable d'informations à peine exploitée, généreux et documenté (mémoire, archives personnelles, collections, legs à des centres d'archives et institutions muséales).

Le patrimoine, une responsabilité partagée

8- La responsabilité naît de la capacité de se sentir concernée par une situation, de comprendre les enjeux qu'elle soulève, de se reconnaître comme étant partie prenante de ceux-ci et d'intervenir efficacement

• **Quelle devrait être le rôle de la Ville?**

Il faut tout d'abord avoir un engagement politique afin que l'on puisse élaborer un programme de conservation du patrimoine bâti pour l'ensemble de la ville de Québec.

- **Le rôle des organismes?** Il faudrait continuer à reconnaître le rôle des comités, en particulier la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec et le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste qui oeuvrent depuis de nombreuses années à la promotion, la mise en valeur et la conservation du patrimoine. Soulignons aussi l'arrivée de nouveaux joueurs sur la scène patrimoniale locale le groupe Espace Solidaire dédié à la reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste dans une perspective de viabilité économique.
- **Le rôle des institutions**
- **Comment encourager la participation citoyenne, l'accessibilité au patrimoine et la concertation?**
La ville de Québec devrait donner un mandat clair aux conseils de quartier.